



Offre d'emploi

Encadrant-maraîcher (H/F)



CDI – janvier 2019 – AUBE (10)

Date de publication : 13 novembre 2018

■ La structure

L'association « CHLOROPHYLLE », chantier d'insertion par l'activité économique :

32 postes aidés, 2 sites, 3 activités supports (maraîchage, espaces verts, potager du château), 4 encadrants techniques, 1 accompagnatrice socioprofessionnelle, 1 animateur du réseau d'adhérent, 3 ha de terre cultivable (dont 3500 m² sous abris), 170 adhérents consomm'acteurs affiliée au réseau des Jardins de Cocagne recrute un maraîcher encadrant.

■ Les missions

- Mettre en œuvre la production maraîchère bio tout au long de l'année.
- Etablir le plan de culture et les documents de suivi.
- Définir les phases successives du processus de production, leur enchaînement et les moyens humains et matériels nécessaires.
- Travailler en lien avec l'encadrant adjoint.
- Organiser la préparation et la vente des paniers de légumes.
- Encadrer et former les salariés en insertion.
- Participer à l'élaboration du parcours d'insertion des jardiniers.

■ Les Compétences requises / Formation

- Un(e) technicien(ne) avéré(e) en culture légumière bio, titulaire au minimum d'un BPREA ou équivalent, avec une spécialisation en agriculture biologique.
- Expérience confirmée au sein d'une exploitation légumière bio.
- Maîtrise du tracteur.
- Bon sens de l'organisation et de l'adaptation, être polyvalent et autonome.
- Capacités de gestion du personnel, de travail en équipe et de pédagogie.
- Notion d'entretien et de bricolage et maîtrise des engins agricoles (tracteur) - Permis B obligatoire.

■ Les conditions proposées

CDD de 6 mois puis CDI.

Indice 315 niv B 1858 euros brut pour un temps plein 35H.

Démarrage : janvier 2019 pour une période de tuilage

■ Les coordonnées pour les candidatures

Adressez votre CV et lettre de motivation par courrier : Jardin de Cocagne CHLOROPHYLLE – Madame La Directrice 23 avenue Jules Jacquemin 10100 Romilly S/Seine

Ou par mail : sandrinesimonot.chlorophylle@gmail.com